

directions d'expansion du commerce du ministère et du MEIR afin de trouver des moyens d'améliorer la diffusion, dans le monde des affaires, de données sur les projets d'investissement et de collaborer avec les exportateurs dans la poursuite de débouchés particuliers.

La Direction a joué un grand rôle dans la préparation du document de travail sur le financement des exportations, qui a été publié conjointement par le ministre du Commerce extérieur et le ministre des Finances en janvier 1985, et dans l'organisation du processus de consultations subséquentes avec le secteur privé et les provinces. Dans le cadre de son mandat touchant la politique de financement à l'exportation, la Direction a représenté le ministère aux rencontres internationales de 1984, qui ont abouti à la décision, prise par les ministres de l'OCDE et appuyée par le Canada, de renforcer les lignes directrices régissant le recours au financement à taux préférentiel par les organismes officiels de crédit à l'exportation.

Dans le rôle de lien principal que joue le ministère avec la Société pour l'expansion des exportations (SEE) et la Corporation commerciale canadienne, la Direction a pris une part active aux questions de politique et de fonctionnement concernant les budgets, les plans d'entreprises et les transactions particulières à l'exportation.

Programme de tourisme à l'étranger

Le secteur du tourisme tient une place considérable dans le commerce extérieur du Canada. Le ministère est chargé d'appliquer le programme national de tourisme par le biais de ses missions à l'étranger, dans deux marchés distincts, à savoir le marché d'outre-mer et celui des États-Unis.

Pour accroître la part du Canada sur le marché mondial du tourisme, les efforts ont été axés cette année sur l'accroissement tant du nombre que des dépenses des touristes étrangers au Canada. Les marchés en tête de liste étaient le Japon, le Royaume-Uni, l'Allemagne de l'Ouest, la France, le Mexique, l'Australie, les Pays-Bas, l'Italie, Hong Kong, la Suisse et la Suède. Particulièrement en ce qui concerne ces marchés, les initiatives visaient surtout le voyageur bien nanti, ayant des intérêts particuliers. Parallèlement, les étrangers qui visitent des amis ou des parents ont été encouragés à prolonger leur séjour.

Cette année, le nombre de visiteurs, tant américains que d'outre-mer, a augmenté. Onze millions trois cent mille Américains ont effectué des visites de plus de 24 heures au Canada, soit une augmentation de 3,5 pour cent, et ils ont dépensé 3,5 milliards de dollars, soit une augmentation de 18,5 pour cent. Pour les autres pays, le nombre de visiteurs a augmenté de 6 pour cent et ils ont dépensé 1,3 milliard de dollars, soit une augmentation de 8 pour cent.

Relations commerciales spéciales

Textiles et vêtements

En 1981, le Canada a annoncé une politique du textile et du vêtement qui vise à créer une industrie viable et concurrentielle et à revitaliser l'économie des collectivités les plus touchées par la concurrence étrangère. Parallèlement à la mise en œuvre d'un programme national de modernisation et d'ajustement, la politique prévoit que des arrangements de limitation seront négociés avec les pays exportateurs à faible coût de production afin que les importations au Canada soient limitées pendant la période de 1982 à 1986. Au 31 mars 1985, le Canada avait conclu des arrangements

bilatéraux avec 21 pays fournisseurs de textiles et de vêtements à faible coût de production. Ces arrangements étaient conformes à l'Arrangement multi-fibres (AMF) auquel font partie la plupart des pays industrialisés et en voie de développement.

Les niveaux d'importations de textiles et de vêtements au Canada ont fait l'objet d'une surveillance continue pour s'assurer que les produits à faible coût de production n'entraînent pas une désorganisation excessive du marché national, tout en permettant un accroissement progressif de la quantité et de la variété de ces importations. En 1984-1985, ce programme de surveillance a abouti à la négociation de deux nouveaux arrangements avec l'Indonésie et la Mauricie ainsi qu'à l'intégration de 11 nouveaux produits restreints aux arrangements déjà négociés. Au total, 90 pour cent des importations de vêtements en provenance de pays à faible coût de production ont été soumis à des restrictions en vertu des arrangements bilatéraux.

L'AMF en vigueur expire le 31 juillet 1986, alors que les arrangements bilatéraux du Canada expirent le 31 décembre 1986. En conséquence, le gouvernement a entrepris au cours de l'année un examen complet des politiques nationales du textile et du vêtement dans le but d'envisager de nouvelles approches pour renforcer la position concurrentielle de ces industries importantes après 1986.

Chaussure

Cette année, le gouvernement a annoncé que les contingents de chaussures importées seraient prolongés d'un an, soit du 1^{er} décembre 1984 au 30 novembre 1985, et que le Tribunal anti-dumping effectuerait un examen approfondi de l'industrie canadienne de la chaussure pour voir notamment s'il y a lieu de maintenir les mesures spéciales de protection. Le tribunal doit rendre compte de ces travaux en juin 1985.

Importations de bœuf

À la suite de l'augmentation importante des importations de bœuf à bas prix et surtout de bœuf subventionné de la CEE, le gouvernement a annoncé le 21 décembre 1984 que les importations de bœuf et de veau seraient restreintes en 1985, conformément aux dispositions de la Loi sur l'importation de la viande. Un contingent global de 66 500 tonnes a été fixé ainsi que des contingents particuliers pour la CEE, les É.-U., le Nicaragua, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Véhicules à moteur

À la suite des discussions tenues avec le gouvernement japonais, ce dernier a renouvelé pour une quatrième année son engagement concernant la restriction des exportations de véhicules automobiles au Canada.

Télécommunications

Les travaux sur un projet d'accord multilatéral qui libéraliseraient les conditions d'accès des terminaux reliés (« interconnectés ») sur les divers marchés étrangers, se sont poursuivis. Étant donné que les marchés canadiens et américains sont relativement ouverts à ce genre d'équipement, des mesures de libéralisation sur d'autres marchés sont encouragées.

Surveillance des exportations

Le Canada a continué de prendre une part active aux travaux du Comité de coordination chargé de la surveillance des